



## Office de Tourisme ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE

Siège : L'Envol – Place Jean Jaurès 12 110 CRANSAC-LES-THERMES

Bureau de Cransac : 05 65 63 06 80  
Bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36  
Bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96

[tourisme@decazeville-communaute.fr](mailto:tourisme@decazeville-communaute.fr)  
[www.tourisme-paysdecavezillois.fr](http://www.tourisme-paysdecavezillois.fr)

### Compte-rendu de la réunion du Comité de Direction du Mercredi 28 Juin 2023

Le Mercredi 28 Juin 2023 à 20 h , le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire Epic s'est réuni à la salle de la Mairie de VIVIEZ sous la Présidence de Michel RAFFI, Président de l'Office de Tourisme Communautaire.

#### **Etaient présents : (16 membres)**

-**Collège des élus communautaires titulaires** : M. Jean-Pierre BALDIT, M. Michel RAFFI, M. Roland JOFFRE, M. Jean-Michel REYNES, M. Jean-Louis DENOIT.

-**Collège des élus communautaires suppléants** : Mme Christine TEULIER, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme Virginie CARTRON, M. Jean-Paul GINESTET, Mme Laurence WENZEK.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - titulaires** : M. Roger LESCURE, M. André ROMIGUIERE, Mme Stéphanie ROQUES.

- **Collège des représentants et professionnels du Tourisme - suppléants** : M. Claude CHASTAND, Mme Florence AUBLE, M. Francis MAZARS.

#### **Etaient absents excusés : ( 16 membres)**

- **Elus communautaires Titulaires et Suppléants** : M. Laurent ALEXANDRE, M. Francis CAYRON, Mme Chantal MAZENQ, Mme Virginie AGUIAR, M. Romain SMAHA, Mme Evelyne CALMETTE, Mme Marie-Hélène MURAT, Mme Cécile PRONZAC.

-**Représentants et professionnels du Tourisme Titulaires et Suppléants** : M. Nicolas JACQUEMIN, Mme Monique ROBERTIES, M. Jean-Pierre VAUR, Mme Sophie ROUDIL, M. Claude CHASTAND, M. Yves LACOUT, Mme Isabelle LEFILLEUL, M. Francis MAZARS.

**Le quorum étant atteint (13 membres votants sur 25 membres), le Comité de Direction de l'Office de Tourisme Communautaire -Epic- peut donc délibérer valablement.**

### **ORDRE DU JOUR :**

- ▶ 1 - *Approbation du compte-rendu de la séance du 28/03/2023*
- ▶ 2 – *Convention pour mise à disposition de véhicules appartenant à Decazeville Communauté au profit de l'Office de Tourisme communautaire*
- ▶ 3 – *Renouvellement de la convention avec le SMICA*

► 4 – *Restitution de l'étude sur le parc d'hébergements touristiques de Decazeville Communauté et sur la taxe de séjour – comparatif de 2019 à 2022*

► 5 - *Informations sur l'économie touristique*

Avant d'aborder le premier point de l'ordre du jour, le Président a nommé **les personnes excusées** à la réunion.

Puis la désignation d'un secrétaire de séance a été faite, Stéphanie ROQUES, assistée du secrétaire auxiliaire, la directrice de l'Office de Tourisme.

Le Président a proposé de rajouter un point à l'ordre du jour : le remplacement ponctuel du capitaine du bateau en cas d'absence. L'ensemble des membres du comité de direction est d'accord et n'émet pas d'objection.

### ***1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 28/03/2023***

---

Le compte-rendu de la réunion du comité de direction du 28/03/2023 est validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

### ***2 - Convention pour mise à disposition de véhicules appartenant à Decazeville Communauté au profit de l'Office de Tourisme communautaire***

---

L'Office de Tourisme communautaire ne dispose pas de véhicule pour des déplacements professionnels, il est ainsi d'usage que Decazeville Communauté mette à disposition les véhicules de son parc à disposition du personnel de l'OT. Afin de fixer ces règles de mises à disposition, il est proposé de signer une convention. Cette dernière a été délibérée en bureau communautaire du 17 avril 2023, délibération n° 2023/061.

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, valide cette convention et autorise le Président à la signer.

### ***3 – Renouvellement de la convention avec le SMICA***

Le Président expose au Comité de Direction qu'il convient de renouveler la convention avec le SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents) qui a pour objet d'organiser et de formaliser les relations des deux parties dans le cadre **des prestations d'accompagnement et d'assistance informatique assurées par le SMICA** pour le compte de l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté.

Ces prestations comprennent :

- la mise à disposition via la plateforme « e-aveyron » d'OK-ACTE, d'OK-COURRIER, d'OK-HELIOS et d'OK-MARCHE
- le droit d'accès à cette plateforme (certificat électronique)
- la mise à jour des outils de cette plateforme à chaque évolution réglementaire
- la formation et l'assistance des utilisateurs à l'utilisation des outils de cette plateforme
- l'assistance à la mise en conformité à la protection des données à caractère personnel

La 1ère convention prenait effet **au 1er janvier 2021** et était conclue pour une durée de 3 ans jusqu'au **31 décembre 2023**.

Chaque année le SMICA perçoit une rémunération de l'Office de Tourisme et du Thermalisme de Decazeville Communauté en contrepartie des prestations réalisées. Le montant de l'ensemble des rémunérations perçues par le SMICA est fixé chaque année par son Conseil Syndical.

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,  
- valide le renouvellement de la convention avec le SMICA qui prendra effet **du 1er janvier 2024** et sera conclue pour une durée de 3 ans jusqu'au **31/12/2026**  
-autorise le Président à la signer.

#### ***4 - Restitution de l'étude sur le parc d'hébergements touristiques de Decazeville Communauté et sur la taxe de séjour – comparatif de 2019 à 2022***

Voir document en pièce jointe.

#### ***5 – Informations sur l'économie touristique***

---

##### **► La Vallée du Lot à vélo :**

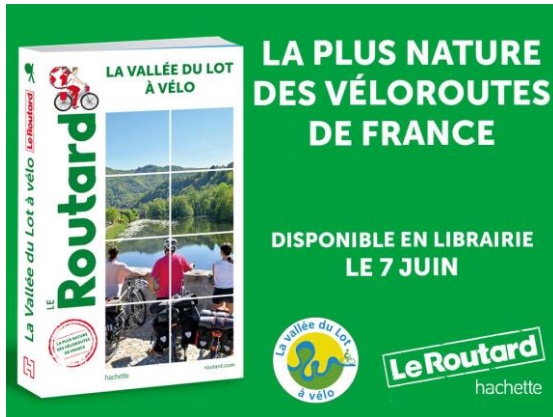
##### **-3 cartes cyclistes pour l'itinéraire**



**-des prestataires touristiques marqués accueil vélo : 7 premiers prestataires touristiques ont été marqués ! Bravo pour leur engagement qualité vélo !**

- catégorie réparateur professionnel de vélos : L'ATELIER DU CYCLE à Decazeville
- catégories réparateur et loueur professionnel de vélos : BMS (Bike Motoculture Services) à Livinhac le Haut
- catégorie site touristique : La base Nautique "Les Cambous" à Bouillac  
Les Noisettes d'Olt à Flagnac  
Le bateau promenade restauration électrique l'Olt  
L'espace scénographique Terra Olt à St Parthem
- catégorie office de tourisme : Bureau d'Information touristique à Flagnac de l'Office de Tourisme Communautaire.

**-Le guide du routard** : sortie en librairie le 07 06 2023



**-Un groupe de travail véloroute à l'échelle communautaire** chargé de "remettre en chantier" le projet de "Véloroute-Voie Verte" qui avait déjà été initié par l'ancienne Communauté de Communes de la Vallée du Lot.

Ce groupe composé des Maires ou représentants des Communes de la Vallée du Lot et des techniciens de la Decazeville Communauté, Office de Tourisme, Patrimoine, Urbanisme et Service Juridique, s'est fixé deux objectifs :

- finaliser les 33 km concernant le tronçon du secteur communautaire ;
- rencontrer les autres Communautés de Communes voisines ( du Grand Figeac et de Conques) en étroite collaboration avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Lot. En effet, la finalisation des aménagements sur notre secteur n'a de sens que dans la perspective de pouvoir assurer une continuité certaine et globale avec les territoires voisins et au-delà bien entendu.

Le Comité de direction sera tenu informé de l'avancement de ce projet par Michel RAFFI et Jean-Michel REYNES.

**-Diffusion du clip promotionnel de la Vallée du Lot à vélo**

**-Informations sur une visio du club des OT de la Vallée du Lot à vélo et notamment**

La Vallée du Lot à Vélo dans le top 10 des véloroutes de 700km maximum sur le site internet de France vélo tourisme pour le 1er semestre à la seconde place.

Pour mémoire, l'itinéraire était à la 9ème place en 2022.

|     | Nom itinéraire            | Visiteurs uniques (sur la page itinéraire) - | % Δ           | Vues de page   | % Δ           | Entrées directes sur les pages | Actions après être entré ici |
|-----|---------------------------|--|---------------|----------------|---------------|--------------------------------|------------------------------|
| 1.  | Dolce Via                 | 21 111                                       | 2.0% †        | 56 196         | -14.0% †      | 10 764                         | 87 983                       |
| 2.  | Vallée du Lot à Vélo      | 20 211                                       | 114.5% †      | 52 766         | 121.1% †      | 12 485                         | 80 732                       |
| 3.  | Voie 5 Bretagne           | 17 655                                       | -6.5% †       | 69 644         | -12.7% †      | 9 730                          | 92 258                       |
| 4.  | La Seine à Vélo           | 16 824                                       | -3.4% †       | 54 470         | -14.3% †      | 7 909                          | 64 649                       |
| 5.  | La Vélocitane             | 15 727                                       | -5.4% †       | 31 678         | 33.6% †       | 6 716                          | 50 730                       |
| 6.  | Voie 2 Bretagne           | 14 134                                       | -14.2% †      | 42 193         | -21.8% †      | 6 828                          | 66 892                       |
| 7.  | Avenue Verte London Paris | 14 097                                       | 2.1% †        | 47 219         | 6.3% †        | 6 238                          | 62 094                       |
| 8.  | La Véloscénie             | 12 221                                       | -1.9% †       | 51 901         | -11.7% †      | 5 515                          | 55 192                       |
| 9.  | La Voie Bleue             | 10 024                                       | -1.3% †       | 40 539         | -4.5% †       | 4 332                          | 46 590                       |
| 10. | La Vélo Francette         | 9 598  | -22.7% †      | 37 775         | -25.9% †      | 3 614                          | 44 325                       |
| 11. | Voie 7 Bretagne           | 8 877  | -7.4% †       | 24 175         | -18.6% †      | 3 579                          | 33 576                       |
|     | <b>Total général</b>      | <b>290 167</b>                               | <b>4.9% †</b> | <b>838 822</b> | <b>1.9% †</b> | <b>127 105</b>                 | <b>1 141 557</b>             |

## PROMOTION / COMMERCIALISATION :

### ► Bilan de notre participation à la Foire Expo de Rodez avec Hier un Village du 08 au 12 juin 2023

Stand mutualisé avec Hier un Village.

Les thématiques principales d'attractivité : le bateau, le spectacle Hier un village, les Thermes.

Organisation d'une tombola : 171 tickets 100 % aveyronnais avec dans le top 3 : Rodez / Onet le Château / Olemps.

Nombre de contacts au stand : 194

6  
L'Union régionale  
AVEYRONNAIN  
17 juin 2023

## FOIRE DE RODEZ

# Promotion Tourisme et thermalisme, des ambassadeurs pour le Bassin

Le LOT de Decazeville communautaire présente ses atouts, dont le spectacle Hier un village, à Flagnac.

Elles sont six : Magali Scubroux, directrice, Julie Romero, Sabine Blanc, Laëtitia Portal, Virginie Barthélémy, Flore Cavauc, toutes conseillères en séjour et, respectivement, chargée des animations et du musée Les mémoires de Cransac, chargée de promotion et du bateau Olt, référente des GR et chargée des relations avec les prestataires, référente qualité et chargée du numérique. Ces drôles de dames se relaient pendant les cinq jours de la Foire de Rodez, qui a pris ses quartiers au hiras jusqu'à demain, 18 heures, pour faire vivre le stand (E21) de l'Office de tourisme et du thermalisme de Decazeville communautaire. Habituellement, elles œuvrent dans trois bureaux : Cransac (siège), Decazeville et Flagnac. Où elles accueillent 13 000 visiteurs, dont plus de 5 000 pour la seule cité cransacoise.

Hier, l'hôtesse du jour sur l'événement économique ruthénois était Julie Romero. Avec, à l'instar du ciel (enfin) bleu et d'un soleil réconfortant, un sourire radieux. « Nous sommes là pour promouvoir nos équipements, notamment le bateau Olt à Flagnac (qui a un nouveau capitaine, Jean-Michel, associé à la fidèle guide, Nadine) et Terra Olt à Saint-Parthem, et pour séduire le plus de monde possible. La fréquentation et la notoriété de la Foire de Rodez sont des vecteurs importants pour nous,

insiste la conseillère en séjour. Le street art, né à Decazeville, mais qui a fait des petits à Cransac, à Aubin et bientôt à Viviez, fait également partie des attraits ». Mais, selon ses propres termes, « ce territoire mise surtout sur le thermalisme à Cransac et sur le GR65 qui traverse Decazeville en direction de Compostelle ». Elle en profite pour tordre le cou à un fantasme : « On traîne une image qui est fautive. Car, au niveau du tourisme, on s'en sort pas trop mal ». Julie Romero a fait le déplacement avec des trésors dans sa malle, dont, par exemple, un topoguide de 22 circuits sur toute la destination. « Avec la crise sanitaire, les comportements ont changé et il faut s'adapter, reconnaître la professionnelle du tourisme. On s'en rend compte lors de nos divers salons et sur les accueils hors les murs que nous multiplions », également « une belle vitrine » pour le Bassin. Ce spectacle son, lumière et gestes est né en 1982 dans le pied de La Garrigal, à Flagnac, en 1982 et la 41<sup>e</sup> édition livrera sa magie les 21, 22, 27, 28 et 29 juillet, puis les 3 et 4 août. C'est l'Institut du village de l'époque, Christian Roques, qui a allumé la flamme de cette fresque vivante de la Vallée du Lot. Quatre décennies plus tard, à Rodez, les informations étaient fournies par Benoît, un de ses fils, vice-président de l'association, Stéphanie, sa belle-fille, et Estelle, 20 ans, sa petite-fille. Enquadrée à Sciences-Po à Toulouse, elle ne joue certes plus l'été depuis deux ans mais elle n'a pas, pour autant, coupé le cordon. « Impossible ! », confirme-t-elle, avec un beau sourire. « On a saisi une opportunité, répond son père, pour expliquer cette présence à la Foire de Rodez. C'est, pour nous, un peu de visibilité supplémentaire en Aveyron, d'autant qu'il n'est pas question de se reposer sur nos lauriers. On en profite égale-

ment pour renseigner tous ceux qui ne nous connaissent pas encore. Et il y en a ». Les visiteurs peuvent ainsi acheter le magnifique livre édité pour les quarante ans, et découvrir aussi la charte graphique revisitée de l'affiche, ainsi que le nouveau teaser avec la régionale de l'étape, comédienne et metteur en scène travaillant à Toulouse, Marine Roualdès (lire L'Aveyronnais du 4 juin), dans le rôle principal. Ils sont l'œuvre de Cédric Coulob, bénévole au sein de l'association.

RUI DOS SANTOS



Benoît Roques et sa fille Estelle pour l'association Hier un village. Julie Romero pour l'office de tourisme et de thermalisme de Decazeville communautaire, le Bassin abat ses cartes à cette foire.

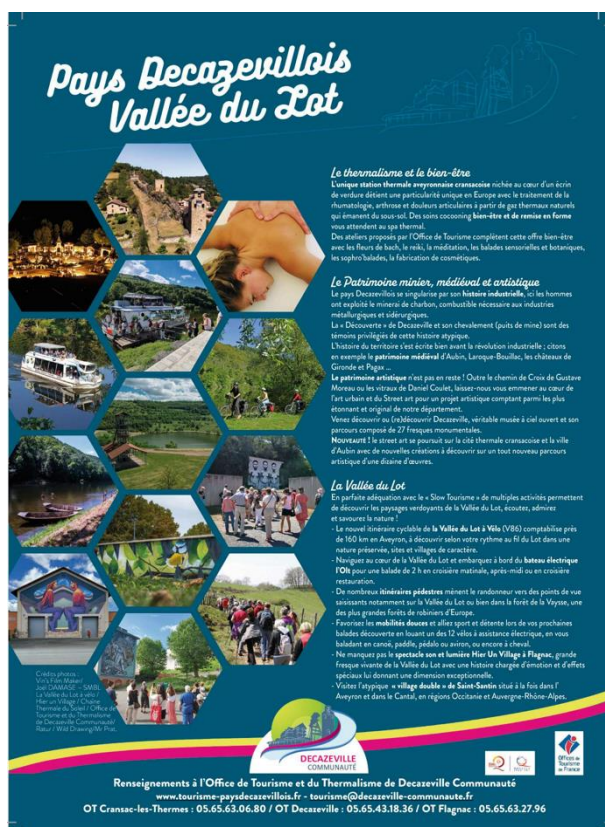
Par Olyvia Santos

► **Accueil hors les murs estival :**

-avec les pots d'accueil à la Résidence de Tourisme Odalys à Rignac chaque samedi soir à 19 h et  
-lors des soirées du spectacle Hier un Village les 21-22-27-28-29 juillet et 03-04 août sur la place du village avant le spectacle.

► **Guide de l'été Aveyron – Midi Libre Centre-Presses-La Dépêche du Midi**

1 page promotionnelle de notre destination a été réservée dans la Guide de l'été Aveyron diffusé gratuitement au public dans différents lieux et notamment dans les Offices de Tourisme du département.



► **Contrat d'échange de prestations avec l'Agence « la Com en circuit court » Midi Libre Centre-Presses-La Dépêche du Midi Le Villefranchois : RABAISCHOCs.**

Mise en place d'une opération de promotion de Bons de réduction sur 1 an à valoriser sur les billets pour les croisières découverte sur le bateau commercialisés par l'Agence auprès d'un large public et dans le cadre d'un échange de visibilité entre les 2 supports.

Mini site créé sur **rabaischocs.fr** dans un délai d'une quinzaine de jours pour la mise en service.

Partenariat avec 600 bons de réduction commercialisés par l'Agence à 8 € TTC ( soit 6.65 € HT) au lieu de 14 € TTC.

En contrepartie valeur du plan média pour l'OT : 4 000 € HT soit 4 800 € TTC qui doit être consommé entre le 01/07/2023 et le 01/07/2024 par l'OT sur 1 an avec :

- des encarts presse dans les 4 journaux sur les conseils et propositions de la commerciale
- des encarts web sur chacun de leurs sites éditeurs

Si les bons ne sont pas vendus, nous ne perdons rien car le plan média sera quand même garanti.



► **Point sur le personnel saisonnier**

Nous accueillons une équipe de 3 saisonnières :

-Terra olt : Anne Sophie PALASSE habitant Flagnac / CDD du 24/04 au 30/09/2023.

-OT Decazeville et Point Info Aubin : Léa FEYT habitant Decazeville / CDD du 26/06 au 26/08/2023.

-OT Cransac les Thermes et OT Decazeville : Nadège COUTOLLEAU habitant Decazeville / CDD du 26/06 au 30/08/2023.

► **INDICATEURS STATISTIQUES MENSUELS bureaux d'accueil de l'OT, équipements et site internet**

Voir pièce jointe.

► **Vérifications régies OT le vendredi 30 juin** par 2 inspecteurs du SGC (Service de Gestion Comptable) de Decazeville.

► **Rajout d'un point à l'ordre du jour : Modalités de remplacements ponctuels du capitaine du bateau en cas d'absence du titulaire.**

Nous soumettons aux membres du Codir la question concernant le recrutement d'un Capitaine pour piloter le bateau, l'OLT, en cas d'absence du Capitaine titulaire, Jean-Michel FABRE.

En effet, nous savons combien il est difficile de procéder au remplacement de cette personne en raison des compétences requises et de la nécessité d'être titulaire de la capacité de navigation.

Pour ce faire, nous avons consulté le service juridique, CAPSTAN AVOCATS, notre référent en la matière, qui nous confirme que nous avons la possibilité de recruter le Capitaine à la retraite :

- dans le cadre d'un CDD et, ce, pour faire face à toute absence du titulaire ou

- éventuellement dans le cadre d'un contrat de mission avec une agence d'intérim.

A noter que Patrick DEVERNOIS (ancien Capitaine à la retraite) serait disposé à suppléer toute absence du Capitaine en poste sous réserve du respect de la réglementation concernant le cumul emploi-retraite.

Compte tenu de l'importance économique et touristique que revêt le fonctionnement de ce bateau, nous demandons aux membres du Codir de nous autoriser à recruter en CDD ou en intérim le Capitaine retraité ou toute autre personne qui remplirait les conditions de qualification pour piloter le bateau et, ce, en cas d'absence du Capitaine titulaire.

Cet accord de principe permettrait d'éviter une convocation en urgence du Comité de direction et de régler ainsi la situation immédiatement ou tout au moins très rapidement.

Le Comité de direction à l'unanimité des membres présents et représentés, et après en avoir délibéré,

- donne son accord de principe et

- autorise le Président à signer tout document y afférent.

## **-Tour de table des professionnels et représentants touristiques**

-Roger LESCURE évoque le souhait de développer des activités nautiques au niveau de la base d'aviron et de loisirs sur le bief de Bouillac.

-André ROMIGUIERE présente les différentes actions sur lesquelles il a été mobilisé dernièrement : exposition sur Prosper ALFARIC à la salle d'exposition de l'Envol à Cransac les Thermes, une conférence à Livinhac le Haut dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, l'accueil de groupes sur le site de Gironde, la randonnée de Flagnac début juillet, la prochaine édition du Prix littéraire du Pays Noir. Il souligne la problématique de la capacité d'accueil limitée dans l'espace scénographique côté Cantal.

-Stéphanie ROQUES indique que les réservations actuelles sont bonnes avec 3577 individuels et 67 groupes. Il reste des places pour les différentes dates. Un nouveau teaser a été réalisé et diffusé ainsi qu'un nouveau site internet. Par ailleurs cette année des navettes en bus sont proposées pour se rendre au spectacle, plus pratique ! plus rapide ! plus écologique ! sur 4 dates soit au départ de Cransac les Thermes, Aubin, Decazeville, Firmi sur réservation à l'Office de Tourisme. De nombreux visiteurs viennent pour la 1<sup>ère</sup> fois de Toulouse et du Tarn et Garonne. Belle ampleur pour les réservations en ligne, nouvelle signalétique au niveau des villages et une seule et unique billetterie.

-Florence AUBLE d'O Zinc- chambres à louer à Viviez signale qu'elle enregistre des réservations de dernière minute notamment sur booking. Les réservations sont bonnes, certaines sont notamment liées au spectacle Hier un village et à la venue de pèlerins.

-Sabine GODIN déplore le manque d'entretien et la poussée de la végétation au niveau du site du Fort en se faisant la porte-parole des habitants du quartier. Cela reste dommage car des visites guidées sont organisées sur le site du Fort notamment par la guide conférencière de l'Office de Tourisme. Par ailleurs l'extinction de l'éclairage public à 23 h pose un réel problème notamment pour la clientèle du restaurant n'ayant pas toujours terminé le dîner à cet horaire. Une demande est faite auprès des élus d'aubinois pour pouvoir décaler l'horloge à minuit pour l'extinction de l'éclairage public.

-Jean-Louis DENOIT est heureux d'accueillir le comité de direction de l'Office de Tourisme suite à la demande faite par la directrice. Il indique avoir été visiter avec cette dernière les chambres d'hôtes du Château de Viviez, bâtisse et demeure très qualitative avec un changement de propriétaire l'an dernier. Il a fait de nouveaux aménagements et a amélioré incontestablement cet établissement remarquable.

-Michel RAFFI remercie Jean-Louis DENOIT pour l'accueil de cette réunion du comité de direction à la salle du conseil municipal de Viviez. En l'absence de Nicolas JACQUEMIN en congé, il donne quelques informations sur l'activité thermique de Cransac-les-Thermes :

- tout d'abord, la manifestation du 15 juin 2023 organisée aux Thermes (à l'occasion de deux anniversaires, les 20 ans du bâtiment et les 60 ans de la renaissance du thermalisme) a été une grande réussite avec la présence de nombreuses personnalités dont la Présidente de la Chaîne Thermale du Soleil ;

- ensuite, le niveau des réservations pour 2023 est encourageant (+ 10% par rapport à 2022) avec notamment l'arrivée de nouveaux curistes, ce qui est de bon augure pour l'avenir de la station thermique.



-Le Président informe du futur séjour sur notre territoire d'une famille d'influenceurs. En effet un plan de relance du Thermalisme a été mis en place par le Gouvernement à la suite de la crise sanitaire du COVID avec comme objectifs complémentaires rajeunir la population curiste et allier la partie médicale au bien-être et au confort de la personne. ATOUT FRANCE, agence publique dont la mission est la valorisation et le développement du tourisme en France et à l'étranger, a ainsi été chargée d'une grande mission visant à lancer une campagne de communication nationale portant sur 2023 et 2024, à travers le plan "Ville d'Eaux, Villes de Bien-être".

Les Professionnels du Thermalisme (dont la Chaîne Thermale du Soleil) ainsi que plusieurs Communes thermales (dont Cransac-les-Thermes) ont répondu à cet appel, ont adhéré à la démarche et ont participé financièrement à cette opération d'envergure. Dans ce contexte, ATOUT FRANCE a souhaité faire un focus particulier en 2023 sur trois stations, Gréoux-les-Bains (Alpes de Haute Provence), Vichy (Allier) et Cransac-les-Thermes pour sa spécificité liée au traitement unique en Europe à partir de gaz émanant du sous-sol. Cette démarche consiste à recevoir une famille d'influenceurs qui, à partir de reportages photos et vidéo, mettra en exergue notre territoire notamment via les réseaux sociaux. C'est ainsi qu'une famille (4 personnes) sera sur notre secteur (hébergement aux Thermes, repas à la charge de la Commune de Cransac-les-Thermes et activités offertes par l'Office de Tourisme) les 7, 8 et 9 juillet 2023, et visitera pendant 2 jours notre territoire suivant un programme établi par l'Office de Tourisme et du Thermalisme. Le Président remercie d'ores et déjà de l'accueil qui sera réservé à cette famille et de l'implication des uns et des autres pour la recevoir et la guider comme notre région sait si bien le faire.

-Roland JOFFRE informe l'assemblée de l'ouverture de la baignade dans le Lot au fil de l'eau au pied du camping de Livinhac le Haut avec à partir du 11/07 une surveillance baignade et des contrôles qualité de l'eau.

-Le Président remercie la directrice et son équipe pour l'ensemble du travail mené à bien pour assurer dans les meilleures conditions la saison touristique 2023. Il souhaite de bonnes vacances aux participants et donne rdv pour une prochaine réunion du comité de direction en septembre/octobre.

Fin de la séance à 22 h 40.

*Document rédigé par Magali SOUBIROUX.*

**OFFICE DE TOURISME ET DU THERMALISME DE DECAZEVILLE COMMUNAUTE**

L'ENVOL place Jean Jaurès 12110 CRANSAC-LES-THERMES

[tourisme@decazeville-communaute.fr](mailto:tourisme@decazeville-communaute.fr)

Bureau de Cransac : 05 65 63 06 80 /Bureau de Decazeville : 05 65 43 18 36 /Bureau de Flagnac : 05 65 63 27 96